



L'accessibilité et l'école inclusive

publié le 26/05/2021 - mis à jour le 18/03/2024

Descriptif :

Résumé d'un webinaire accessible en rediffusion sur le site d'In-FINE, le forum international du numérique pour l'éducation. Serge Ebersold répond aux questions de Romuald Guegan.

Sommaire :

- La notion d'école inclusive a évolué
- Inclure tous les élèves dans leur diversité grâce à l'accessibilisation du système scolaire
- Des représentations à déconstruire
- Des usages à co-construire
- Échanger pour transférer des compétences
- Développer les potentialités
- Pour illustrer
- Pour aller plus loin

Serge EBERSOLD, sociologue, titulaire de la chaire accessibilité et enseignant au CNAM, chercheur au Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE) était interrogé par Romuald GUEGAN, président de l'AFINEF¹, le 14 avril 2021.

Résumé ci-dessous de cette entrevue d'une heure.

● La notion d'école inclusive a évolué

Au début des années 80 cela désignait la scolarisation d'élèves qui présentent une déficience. Peu à peu l'UNESCO en a fait l'expression d'une école soucieuse de la réussite de **tous les élèves**, c'est à dire qui s'adresse au plus grand nombre tout en étant adaptée aux **particularités** de chacun.e.

La massification a confronté les professeurs à une plus grande **diversité** de profils éducatifs.

Le glissement s'est opéré parce que la lecture de ce qui fait la difficulté scolaire a évolué : en fait le problème réside moins dans la caractéristique des élèves que dans la capacité du **système à s'adapter**. Avant on considérait que certains élèves étaient "inéducatibles", maintenant que tout élève est **capable** d'apprendre mais pas dans la même **temporalité**, et chacun **différemment**.

La légitimité de structures spécialisées s'est trouvée interrogée. Le rôle du spécialisé est maintenant de soutenir les acteurs de l'école, notamment les élèves, dans la progression scolaire.

La Suède a 1% d'élève avec PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), d'autres pays en ont 18%, la France en a 3%. La nécessité d'un parcours spécifique n'est pas considérée de la même façon selon les pays.

● Inclure tous les élèves dans leur diversité grâce à l'accessibilisation du système scolaire

L'accessibilisation englobe "l'accès à" :

- pouvoir **prendre part** aux activités,
- **faire partie** de la communauté donc exercer les mêmes tâches que les autres pour être vu.e par les autres,
- pouvoir prendre la responsabilité d'**agir sur son environnement**.



Cela concerne aussi l'**accessibilité** des informations qui vont devenir des savoirs :

- **lisibilité**, grâce notamment au référentiel **RGAA²**
- clarté de ce qui permet d'**agir** sur l'environnement ou la ressource.

● Des représentations à déconstruire

L'accessibilité ne s'impose pas, elle se légitime : le numérique, les aménagements, les soutiens doivent être inscrits dans un **contexte organisationnel**.

Un des enjeux en ce qui concerne le numérique consiste à conduire les acteurs à mettre à distance certaines représentations. Par exemple seule la moitié des ordinateurs mis à disposition des personnes à handicap sont utilisés, car certains élèves ne veulent pas être **singularisés** par l'outil.



Photo Géraldine Héquette
Cc domaine public

● Des usages à co-construire

Les enseignants français selon les études de l'OCDE ne se sentent pas bien préparés à l' **usage** de l'outil numérique et à la **différenciation**.

On ne peut pas prescrire un usage, il doit être **co-construit** par les acteurs.

Les conditions se jouent au niveau de l'établissement. L'élève doit pouvoir **choisir** lui-même, dans un environnement pensé pour la diversité.

Le besoin concerne d'**autres manières d'apprendre** (qui pourraient être soutenues par le numérique) et d'autres manières d'**enseigner**. L'enrichissement apporté par le numérique est plus important quand on l'utilise de manière **collaborative**, car alors il inclut la dimension **pédagogique** et **sociale**.

Le numérique a aussi une fonction fédératrice, il peut être un support pour des temps d'échange pour que les acteurs hors de l'école puissent **soutenir** les acteurs dans l'école. L'enseignant ne doit pas être livré à lui-même, il peut trouver des plateformes pour échanger autour des solutions, ce qui permet des transferts de compétence.

● Échanger pour transférer des compétences

Les PIAL³ territorialisent les relations entre les personnels AESH et les enseignants.

Les PIAL "renforcés" permettent des rencontres. Ils renouvellent l'inter-dépendance entre les univers scolaires et médicaux-sociaux.

Mais parfois le RGPD⁴ nous contraint à ne pas transmettre des informations médicales. Par exemple dans le cadre d'un projet autisme un des éléments auquel nous réfléchissons c'est quelles informations relevant du fonctionnement scolaire de l'élève peut-on partager pour que les enseignants sachent comment opérer ? ce qu'on a besoin de savoir ce n'est pas qu'il soit autiste mais quels sont les leviers qui peuvent permettre à l'élève d'être "autrement capable". Il faut parfois des renseignements précis, pour que l'enseignant puisse aussi se penser "**autrement capable**" et développer des routines.

Ces **coopérations** doivent permettre d'améliorer le système notamment en terme d'organisation du travail (pour l'instant cela se fait sur la base du volontariat, souligne un auditeur). Elles doivent permettre de soutenir les enseignants et pas que les élèves.

● Développer les potentialités

L'accès à des ressources diversifiées peut permettre à l'élève d'adapter son parcours.

Tout élève peut être mis à distance à un certain moment de son parcours. Il s'agit de soutenir les élèves dans leurs potentialités plutôt que de compenser. Cela suppose de s'interroger sur les usages plus que sur les outils (comment utiliser cet outil au regard des potentialités qu'on cherche à développer).

● Pour illustrer

- Des documents accessibles, exemples pratiques présentés par Cédric Couvrat [↗](#)
- Les BRNE (Banques de Ressources Numériques pour l'Education) : [des ressources d'enseignement respectant les normes d'accessibilité](#) [↗](#).
- Numérique et handicap, extension du champ des possibles, témoignages aux Rencontres autour du numérique de 2019 [↗](#).

● Pour aller plus loin

- La plateforme [Cap école inclusive](#) [↗](#) est opérée par Canopé. Elle a pour but d'offrir des ressources et des accompagnements aux enseignant.e.s, aux accompagnant.e.s et aux équipes éducatives dans la scolarisation de tous les élèves.
- Le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) [↗](#).

L'émission est accessible en [rediffusion sur inscription \(pass gratuit\) sur le site d'In-FINE](#) [↗](#).

► [Accès direct à la rediffusion](#) [↗](#) (pour les personnes inscrites).

(1) association d'entreprises du numérique pour l'éducation et la formation. L'AFINEF souhaite valoriser et développer la filière numérique de l'éducation et de la formation professionnelle continue. Elle assure une interface entre la profession et les autres acteurs présents sur ces secteurs pour développer une démarche collective d'innovation technologique, économique, sociale et pédagogique.

(2) Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité

(3) Organisation en pôles inclusifs d'accompagnement localisés – PIAL – qui mobilise l'ensemble des personnels de l'équipe pédagogique et éducative. Elle dépend de l'évaluation des besoins d'accompagnement d'un élève en situation de handicap.

(4) Règlement pour la Protection des Données à Caractère Personnel

Lien complémentaire

[🌐 La conception universelle de l'apprentissage, ressources du site académique de Clermont Ferrand \(consulté en mars 2024\)](#) [↗](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.